

Stablex



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CELLULE 6 AU CENTRE DE TRAITEMENT STABLEX, À BLAINVILLE

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet consiste à aménager la prochaine cellule de placement (cellule n° 6) de Stablex sur un terrain à vocation industrielle qui diffère de celui déjà autorisé par décret. Ce changement de site permet de l'éloigner des quartiers résidentiels et d'inclure l'agrandissement du site de placement au centre de traitement à Blainville. Cette cellule servira à déposer de manière définitive les matières et les sols traités par le procédé « stablex ». Ce procédé consiste à modifier les caractéristiques chimiques et physiques des matières admissibles reçues de façon à les transformer en un produit stable et inerte.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur (Stablex Canada inc.) au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante:

www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-21-014.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 12 décembre 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3933 ou 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques:

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/inter.htm>.

13 novembre 2019

Cet avis est publié par Stablex Canada inc. conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).